



Avis d'audience

Le 1 mai 2012

Réf. 2012-H-112

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mai pour examiner la version finale du rapport d'étude approfondie de AREVA Resources Canada Inc. (AREVA) pour le Projet Midwest d'extraction et de concentration dans le nord de la Saskatchewan (Projet Midwest).

Le personnel de la CCSN recommande à la Commission d'approuver la version finale du rapport d'étude approfondie du projet proposé. Le personnel de la CCSN conclut que le Projet Midwest n'entraînera vraisemblablement pas d'effets environnementaux négatifs après la mise en œuvre de mesures d'atténuation. La CCSN recommande aussi que la Commission, en tant qu'autorité responsable principale, présente la version finale de l'étude approfondie au ministre de l'Environnement et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale aux fins de consultation du public, de participation des Autochtones et de décision ministérielle.

Le Projet Midwest vise à étendre les activités d'extraction et de concentration de l'actuel établissement minier de McClean Lake de AREVA pour y intégrer des activités d'extraction et de concentration du minerai d'uranium du site du Projet Midwest en utilisant les méthodes suivantes : extraction à ciel ouvert du minerai du gisement; transport du minerai par un couloir de circulation et un corridor de services publics joignant le site Midwest à l'établissement minier de McClean Lake, et concentration de l'uranium à l'usine JEB localisée à l'établissement minier de McClean Lake qui est situé à environ 15 kilomètres à l'est du site du Projet Midwest.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour examiner la version finale du rapport d'étude approfondie. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et AREVA.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'AREVA ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard
Agente de tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@CCSN-cnsc.gc.ca